MEEDDM/DEB/CGEDD
9 juin 2010
Pierre Roussel

6ème forum mondial de l'eau

Comité national français

1 Objet du Comité national français

Ils sont principalement les suivants:

- Piloter et coordonner la partie française au sein du comité international du forum (mobilisation des acteurs, organisation de conférences préparatoires labellisées "Forum 2012", élaboration et validation du positionnement politique français, au forum et ensuite…),
- Participer aux processus préparatoires du forum pour lesquels une contribution française est souhaitable (soutien aux représentants français dans le comité international),
- Faire avancer le débat international et les décisions dans les directions souhaitées par les acteurs français (en s'appuyant sur les réseaux et partenaires européens et internationaux des acteurs français),
- Sensibiliser les médias et l'opinion publique française sur les enjeux de l'eau et sur l'utilité des forums,
- Promouvoir le savoir-faire et les compétences françaises,
- Mobiliser la communauté de l'eau pendant la préparation du forum (évènements, propositions) et en vue d'une participation active lors du forum,
- Préparer en vue d'une validation politique les messages qui seront portés au forum par la France (cf. fiches préparées pour Istanbul).

2 Organisation du comité

2.1 Instances

Le CNF[1] a vocation à travailler selon un modèle du type "Grenelle", et donc à rassembler des membres issus de toutes les catégories d'acteurs de la gestion de l'eau (cf. infra 3 : composition). Il comportera :

- Un président,
- Un vice-président délégué,
- Un vice-président coordonnateur, assisté d'une petite équipe,
- Une formation plénière, regroupant tous les membres du CNF, en charge notamment du processus politique ministériel et parlementaire, comme interface avec la commission du processus politique du CIF,

[1] Cf. liste des sigles en annexe.

- Trois commissions, miroirs de celles du CIF (cf. annexe 1), chacune dotée d'un président, membre du CNF, et qui rapporteront devant la formation plénière,
- Un comité de pilotage rassemblant, sous la présidence du président du CNF assisté des deux vice-présidents, les présidents de ces commissions, et les membres du CIF responsables de commissions. Ce comité assurera la cohérence des travaux et de leur rythme avec ceux du CIF. A ce titre, il sera l'interface avec le CIF.

3 Composition du comité

Elle a été établie dans l'optique de couvrir un spectre assez large d'acteurs, aussi bien par leurs profils et leurs compétences que par leurs origines géographiques, tout en restant dans un effectif global gérable (une quarantaine de membres, constituant la formation plénière). Cette dernière option peut évidemment conduire à des sous-représentations de certaines catégories d'acteurs.

3.1 Membres de droit

- Le président *(Christian Frémont)*,
- Le vice-président délégué *(Jean-Michel Sévérino)*,
- Le vice-président coordonnateur *(Pierre Roussel)*,
- Les gouverneurs français du conseil mondial de l'eau *(Guy Fradin, Jean-Claude Gaudin, Hachmi Kennou, Jean-François Le Grand, Pierre-Frédéric Ténière-Buchot)* ou leurs suppléants,
- les membres français du conseil d'administration du comité international du forum *(Odile Gauthier, Philippe Lacoste, Martine Vassal, Patrick Lavarde, Bernard Guirkinger, Laurent Chabert d'Hières, Maurice Bernard)* ou leurs suppléants,
- Un représentant du ministère chargé de la santé (DGS),
- Un député et un sénateur désignés par les présidents des deux assemblées.

3.2 Représentants des collectivités locales

- Trois représentants des associations d'élus (AMF, AMGVF, FNCCR).

3.3 Représentants des organismes de planification de l'eau

- Le président du comité de bassin Rhône-Méditerranée *(Michel Dantin)*,
- Un directeur d'agence de l'eau *(Marc Abadie, chargé de piloter le groupe international des agences)*,
- Une société d'aménagement régional (SCP),
- Un représentant d'un comité de bassin ou d'un ODE de DOM (Martinique).

3.4 Représentants des usagers de l'eau

- Deux représentants des consommateurs (Que Choisir, CLCV),
- Un représentant des usagers industriels de l'eau (FENARIVE),
- Deux représentants des agriculteurs (APCA, FNSEA),
- Un représentant des usagers de loisirs (FNPF),
- Un représentant des entreprises (MEDEF).

3.5 Experts

- Le président du comité national de l'eau *(André Flajolet)*,
- Un représentant de l'office international de l'eau *(Jean-François Donzier)*,

- Le président de l'ASTEE (relais de l'AITF et des associations "sœurs": SHF, AFEID, Académie de l'eau*) ou son représentant,
- Deux représentants du monde scientifique *(JP. Torterotot, également président de l'EWA, et B. Barraqué)*,
- Le président du Partenariat Français pour l'Eau *(Jean-Michel Sévérino)*,
- Un représentant des commissions fluviales internationales *(Escaut, coordonnateur du réseau européen des commissions fluviales)*,
- Un expert international *(Gérard Payen, au titre de sa position à l'ONU).*

3.6 ONG

- Un représentant des ONG "de développement" (Pseau),
- Deux représentants des ONG "environnementalistes"(FNE, WWF France),
- Deux représentants des ONG "humanitaires" (ACF, Solidarités :*Alain Boinet*).

3.7 Société civile

- Un représentant des médias *(René-Martin Simonet)*,
- Une haute personnalité indépendante *(Alain Grimfeld)*.

4 Modalités de travail

4.1 Réunions

- Les commissions travailleront selon des modalités qu'elles définiront,
- Le comité de pilotage se réunira selon un calendrier coordonné avec celui du bureau du CIF,
- La formation plénière se réunira trimestriellement.,

4.2 Calendrier

Il sera coordonné avec celui du CIF (livrables du CNF avant les réunions des commissions et du CA du CIF).

4.3 Secrétariat et animation des actions

Commission « thématique »[2]	**Commission « régionale »**	**Commission « locale »**	**Processus politique**
PFE, en liaison en tant que de besoin avec l'OIEau.	OIEau[3], en liaison avec les commissions fluviales internationales[4].	PFE, en s'appuyant sur les agences de l'eau[5].	Pris en charge directement par la formation plénière. Secrétariat assuré par le MEEDDM/DEB.

4.4 Circulation des documents

Sauf mention particulière de confidentialité, les documents, y compris provisoires et de travail, rédigés au sein du CNF, ont vocation à être diffusés sans délai à tous les membres, à charge pour ceux-ci de les retransmettre si nécessaire à leurs instances. Il importe toutefois

[2] En charge notamment du thème de l'accès à l'eau.

[3] En liaison avec le RIOB et ses sous-réseaux, et en charge notamment de la question de la formation aux métiers de l'eau (via le RICFME).

[4] Commissions internationales de protection du Rhin, de l'Escaut, etc.

[5] Déclinaison au niveau des bassins.

que chacun veille à ce que des documents non validés par le CNF ne soient pas diffusés sans précautions.

Certains membres du CNF sont aussi membres directs du CIF. Dès lors, les documents qu'ils pourront produire sous le timbre du CNF suivront les principes ci-dessus, sachant que les documents qu'ils pourront produire sous le timbre du CIF suivront les normes de fonctionnement de ce dernier.

De même, de nombreux membres du CNF sont aussi membres directs du PFE ou de l'ASTEE. Pour ces derniers, les orientations décrites ci-dessus pour les membres du CIF s'appliqueront, mutatis mutandis, au PFE et à l'ASTEE.

5 Divers

5.1 Budget

Les déplacements des représentants des ONG seront pris en charge, il en ira de même de certains frais de secrétariat.

5.2 Calendrier de démarrage

La préparation du forum entrant maintenant dans une phase opérationnelle, il est nécessaire que le CNF puisse être actif très rapidement.

5.3 Localisation du CNF

Les commissions pourront certainement fonctionner pour une part par téléconférence, mais des réunions physiques seront aussi nécessaires. Il appartiendra aux présidents de commissions de définir les dates et lieux de celles-ci.

Il n’y a pas de raison a priori de privilégier une localisation particulière (Marseille ou Paris) pour le comité de pilotage et la formation plénière. On peut envisager des réunions alternativement dans une ville ou dans l’autre.

ANNEXE 1

Commissions

1 Objet

- Une commission consacrée aux thèmes prioritaires à "pousser" dans le débat international, interfacée avec la commission thématique du CIF,
- Une commission du processus régional européen et le cas échéant Méditerranée, Afrique… interfacée avec la commission régionale du CIF,
- Une commission du processus local et des acteurs territoriaux de l'eau : gouvernance de la gestion locale de l'eau, implication du grand public, « Grenelle de l'eau ».

2 Organisation

Chaque commission aura :

- un président, membre du CNF et si possible d'un profil complémentaire à celui du président ou du vice-président des commissions homologues du CIF,
- une feuille de route,
- un calendrier de travail.

Tous les membres du CNF (formation plénière) se répartiront dans les différentes commissions (sauf le président du CNF et les vice-présidents, invités à participer à toutes). Les commissions pourront associer à leurs travaux des experts ne siégeant pas formellement au CNF.

ANNEXE 2

Liste des sigles utilisés

- ACF: action contre la faim
- AFD: agence française de développement
- AFEID: association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage
- AITF: association des ingénieurs territoriaux de France
- AMF: association des maires de France
- AMGVF: association des maires des grandes villes de France
- ASTEE: association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement
- CA: conseil d'administration
- CIF: comité international du forum
- CLCV: confédération du logement et du cadre de vie
- CNF: comité national français
- DEB direction de l’eau et de la biodiversité
- DGS: direction générale de la santé
- DOM: département d’Outre-mer
- FENARIVE: fédération nationale des associations de riverains et utilisateurs industriels de l'eau
- FNCCR: fédération nationale des collectivités concédantes et régies
- FNE: France nature environnement
- FNPF: fédération nationale pour la pêche en France
- FNSEA: fédération nationale des syndicats d’exploitants agricoles
- FP2E: fédération professionnelle des entreprises de l'eau
- MAEE; ministère des affaires étrangères et européennes
- MEDEF: mouvement des entreprises de France
- MEEDDM: ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
- ODE: office départemental de l’eau
- OIEau: office international de l'eau
- ONEMA: office national de l'eau et des milieux aquatiques
- PACA: Provence Alpes Côte d'Azur
- PFE: partenariat français pour l'eau
- RICFME: réseau international des centres de formation aux métiers de l’eau
- RIOB: réseau international des organismes de bassin
- SCP: société du canal de Provence
- SHF: société hydrotechnique de France
- WWF: world wildlife found